



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N°8 du 25 mars 2025 *MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025*

PRESIDENT: M. Frédéric CASTEL

PRESENTS : MM. Pascal DALLA POZZA, Raphaël DELANDHUY et José PEREIRA

EN VISIO : MM. Oualid BELHADI, Francis CUNY, Thomas DE FARIA, Yann MEMBRADO et Thierry RAYBAUDI (représentant des arbitres au CoDir).

EXCUSÉS : MM. Olivier GOMAS et Toufik MEZRICHE.

M. Frédéric CASTEL ouvre la séance à 18 h 40.

I/ PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

1.1 PREAMBULE

Frédéric CASTEL ouvre la séance en présentant le contexte particulier de l'arbitrage au sein de notre ligue suite à la démission du Président de la CRA.

1.2 CARNET :

La CDA présente ses félicitations à François MOREL et à sa compagne suite à la naissance de Lyham.

1.3 AUDITIONS :

La CDA a le plaisir de recevoir Clément MENARD, arbitre nouvellement arrivé dans notre district suite à une mutation professionnelle en provenance de la ligue de Normandie, afin de lui donner les consignes et lui expliquer le fonctionnement de la CDA.

FM est reçu à 19h afin de refaire le point sur ses obligations administratives.

1.4 APPROBATION PV :

Le Procès-Verbal N°7 a été approuvé par messagerie électronique et publié sur le site du DAF.

II / COURIELS RECUS

Le 24.02 Igor LOPEZ ROCHA demande de l'aide pour la rédaction de son premier rapport disciplinaire.

Le 26.02 Franck MILESI informe de son absence au rattrapage du contrôle de connaissance.

Le 26.02 Eric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de LUSIGNY, met en copie la CDA de son message annonçant son absence à la convocation devant la commission d'appel.

Le 27.02 Jean FRAUMENS annonce son absence au rattrapage du contrôle de connaissance de mi saison pour raison professionnelle.

Le 01.03 José Kasiala LUVUALU MAMBI met en copie la CDA de son envoi d'un rapport circonstancié et signale un dysfonctionnement de la FMI. Il en profite pour demander la mise à jour de ses coordonnées postales.

Le 01.03 Yoan SZKUDLAREK fait savoir au service informatique de la ligue qu'un dysfonctionnement informatique l'a empêché de clôturer la FMI.

Le 03.03 le Sporting Club de SAVIERES dépose une demande d'arbitre pour le 27.04 via la boîte mail de la direction du DAF. La CDA rappelle l'adresse mail à utiliser en pareil cas :

cda@district-aube-fff.fr

Le 03.03 Nolan LEGERE sollicite un soutien pour la rédaction d'un écrit.

Le 04.03 Abdel FEZOUA, Roihim DANIEL et Cyril FERREIRA produisent des rapports disciplinaires ou circonstanciés pour leur match respectif.

Le 03.03 Abdessamed HARBOULI et Steven QUERE signalent des dysfonctionnements de la FMI.

Le 04.03 Eric GUILLIER, agent administratif du district de la Haute-Marne, demande un rapport circonstancié suite à la non utilisation de la FMI en U18 interdistrict.

Le 04.03 Blandine DEBARLE, dirigeante de l'UFC Aube, demande si les arbitres de son club sont régulièrement présents à leurs désignations depuis le début de saison.

Le 06.03 Jules BALGUY rédige un mail relatant des événements sur un match futsal. Cédric BOUGÉ lui réclame un rapport circonstancié détaillé destiné à la Commission de Discipline.

Le 08.03 Fabien CHOLLIER réclame son rapport d'observation du 23.02.25. Le nécessaire est fait.

Le 09.03 Antonio TEIXEIRA, secrétaire de l'UNAF, met en copie la CDA d'un communiqué adressé à la direction du DAF.

Le 09.03 Cyril THOMASSIN met en copie la CDA de l'envoi de son rapport disciplinaire suite à un acte de brutalité. La CDA souhaite un prompt rétablissement au joueur agressé.

Le 09.03 Roihim DANIEL produit un rapport circonstancié suite à un dysfonctionnement de la FMI.

Le 10.03 Gérard JARRY, dirigeant de l'ASLO, dépose une demande d'arbitre, via la boîte mail de la direction du DAF, pour un match du 29.03 en U15. La CDA fera de son mieux pour y répondre.

Le 10.03 David DESPRET et David MATHURIN rédigent des rapports disciplinaires

Le 10.03 Jocelyn LAFOND, Président du TORVILLIERS AC, exprime son ressenti suite au déroulé du match de son équipe B du 09.03.

Le 10.03 Elodie RIFFAUT, secrétaire du FC MORGENDOIS, sollicite la désignation d'un arbitre pour un match du 03.05.25. La CDA essaiera en fonction de ses moyens d'y répondre favorablement.

Le 11.03 Mohamed LACHAL produit un rapport disciplinaire.

Le 11.03 Thomas DE FARIA met en copie la CDA de l'envoi d'un CM d'indisponibilité de 3 mois. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 11.03 Eric GUILLIER, agent administratif du district de la Haute-Marne, demande des informations relatives au déroulé d'un match interdistrict en U18. L'arbitre concerné fait le nécessaire le 11.03.

Le 12.03 Roihim DANIEL rédige des rapports disciplinaire et circonstancié suite à un match de futsal.

Le 12.03 Annick HERLUISSON, secrétaire du ROMILLY Champagne FC, sollicite la désignation d'un arbitre pour un match d'U18 du 15.03.

Le 14.03 Didier MOCQUERY, secrétaire du SAINT ANDRE FOOTBALL, dépose une demande de désignation d'un trio arbitral pour un match du 23.03.25 à laquelle la CDA ne peut donner suite par manque d'effectif.

Le 15.03 Yacine BOUGTIB, Président de l'AS CHARTREUX, sollicite la procédure à suivre pour pouvoir rattacher deux arbitres à son club en cours de saison. Il lui est recommandé de s'adresser à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage car son équipe évolue en ligue.

Le 15.03 Jean-Michel MAINGAUT signale l'absence du jeune qu'il devait tutorer.

Le 15.03 Raphaël DELANDHUY en sa qualité de Président de l'UNAF Aube, relaie une initiative menée dans la Moselle pour prévenir et lutter contre les agressions envers les arbitres.

Le 16.03 David MATHURIN demande à qui envoyer un rapport disciplinaire pour une compétition interdistrict. Thierry RAYBAUDI lui communique les coordonnées des destinataires.

Le 16.03 Abdelaziz LACHAL informe avoir oublié de mentionner sur la FMI la présence de son observateur.

Le 16.03 Raphaël DELANDHUY en sa qualité de référent des JAD, informe devoir aider un jeune arbitre dans la rédaction d'un rapport.

Le 16.03 Redouane SGHIR signale un dysfonctionnement de la FMI qu'il accompagne de photos et d'un rapport circonstancié.

Le 16.03 Raphaël DELANDHUY transmet un mail d'une JAD suite au déroulement d'un match de D2.

Le 16.03 Hervé PIMPERNET signale la blessure de l'arbitre qu'il devait tutorer.

Le 16.03 Jean-Christophe MATRY, Vice-Président de l'ESC MELDA, informe d'un bug de la FMI et relate le déroulé du match de son équipe B tout en déplorant l'attitude de l'arbitre du match.

Le 16.03 Matar N'DIAYE sollicite une aide pour la rédaction des rapports qu'il produit sans utiliser les formulaires adéquats.

Le 17.03 Jules BALGUY sollicite un soutien suite au déroulé d'un match de Futsal. Au regard de la gravité des événements survenus, la CDA demande à l'ensemble des officiels présents sur ce match un écrit détaillé et restera attentive aux suites données à ce dossier.

Le 17.03 Vincent TEIXEIRA met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 17.03 Didier MOCQUERY, secrétaire du SAINT ANDRE FOOTBALL, demande la désignation d'un trio arbitral pour un match du 13.04 car match à enjeux. La CDA fera de son mieux pour satisfaire cette demande.

Le 18.03 Aymen EL BOUSAKSAKI demande comment un candidat à la formation d'arbitre doit faire pour suivre une FIA. Francis CUNY lui explique le processus d'inscription à la formation.

Le 18.03 Samuel PEDRO communique une nouvelle adresse mail.

Le 19.03 Sébastien BOURDIER demande sous quel délai les intervenants en FIA seront indemnisés. José PEREIRA refait le point sur ce sujet avec la CRA.

Le 20.03 Abdel FEZOUA demande à obtenir un rapport d'observation vierge.

Le 22.03 Roihim DANIEL met en copie la CDA de l'envoi de son rapport disciplinaire.

Le 22.03 Aziz HAFIDI rédige un rapport circonstancié suite à l'attitude d'un AA qu'il a révoqué.

Le 23.03 Matar N'DIAYE donne son ressenti de spectateur suite au déroulé d'un match.

Le 23.03 Pierre GEORGES, Renaud BOUGE et Norbert THOUVENIN informent d'un dysfonctionnement de la FMI sur leur rencontre respective.

Le 23.03 Norbert THOUVENIN et Sacha RIGLET rédigent des rapports disciplinaires.

Le 24.03 Roihim DANIEL et Othman KHARROUBA rédigent chacun un rapport circonstancié suite au non-déroulement d'un rencontre de futsal.

Le 24.03 David LOBREAU fait parvenir un document qui sera mis en ligne pour l'utilisation de tous.

Le 24.03 Patrick COURTOIS, Président de l'ASOFA, met en copie la CDA d'un courrier destiné à la Commission de Discipline suite à une sanction d'un de ses joueurs en U18.

Le 25.03 Jean-Pierre VERON, Président de l'Olympique de MONTIERAMEY, dépose une demande d'arbitre sur des matchs d'U15 que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 25.03 Kenny TRANSLER met en copie la CDA de son message destiné à la CRA annonçant l'arrêt de sa carrière en fin de saison.

Le 25.03 Bruno BASLER met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 25.03 Maxime SYREN produit un rapport circonstancié.

Le 25.03 David LOBREAU signale une impossibilité d'effectuer un tutorat suite à une modification de programmation de l'heure du coup d'envoi du match.

III / INFORMATIONS

1/ LIGUE / CRA

1.1 CRA

Le 12.03 Matthieu LOMBARD, Directeur de l'arbitrage, demande aux CDA de la ligue pour le 1^{er} juin, les dates retenues pour les FIA de la saison prochaine sur chaque territoire. De même, il demande pour le 31.03 un état des besoins en matériel pédagogique pour les FIA à venir.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 03.03 Fabien AZIL, CTD DAP, sollicite la désignation de jeunes arbitres dans le cadre de la finale départementale du Festival U13. Il demande le 04.03 la désignation de 4 arbitres, si possible féminine, pour officier durant le tournoi 100% féminin organisé à Bar sur Aube le 12.04.25. Thierry RAYBAUDI fera de son mieux en fonction des moyens disponibles.

Le 18.03 Cédric BOUGÉ réclame un rapport circonstancié détaillé à un arbitre suite à un bug informatique de la FMI.

Le 24.03 Cédric BOUGÉ demande des renseignements complémentaires à un arbitre suite au déroulé d'une rencontre afin que la Commission de Discipline puisse statuer. L'arbitre concerné répond en constatant une erreur quant au nombre de sanctions reportées sur sa FMI.

Cédric BOUGÉ réclame le 25.03 aux AA d'un match de D1 un rapport circonstancié suite à l'arrêt du match.

2.2 CDA

Le 26.02 puis le 13.03 Oualid BELHADI en sa qualité de responsable de la dernière FIA, demande aux services de la ligue un point sur le défraiement des formateurs intervenus sur celle-ci.

Le 03.03 Francis CUNY fait un retour à la CDA de la visite des installations du SAINT ANDRE FOOTBALL visant à la mise en place d'un partenariat permettant à la CDA d'utiliser les installations du club pour ses manifestations.

Le 14.03 Frédéric CASTEL a assisté à la conférence « **les Femmes de Mars** » à laquelle était invitée nos arbitres féminines. Cette conférence organisée en amont d'un match de l'ESTAC avait pour thème : **la présence de la femme dans le football**.

Le 15.03 la CDA demande des explications à deux jeunes arbitres suite à une absence à désignation et une présence sur FMI inappropriée.

Le 20.03 la Commission de Discipline transmet un dossier pour statuer suite à des carences administratives d'un arbitre.

Le 22.03 José Pereira a représenté la CDA à la CRA plénière organisée à Champigneulle. Durant cette CRA, il a été abordé :

- Bilan de l'audit mené par Benoit BASTIEN.
- Mise en place de groupes de travail pour définir les orientations à venir de la nouvelle CRA.
- Réorganisation des rassemblements de début de saison des arbitres de ligue.
- Réforme du carton blanc qui interviendra dès la saison prochaine.
- Formation des observateurs à mettre en place.

José PEREIRA en a profité pour acheminer deux sacs de maillots pour les équipes de l'Aube encore qualifiées pour la coupe du Grand Est Féminine.

La CDA est informée que l'IMS peut désormais aider les arbitres pour le renouvellement des licences sauf sur la partie cardiologie.

La CDA est régulièrement informée des tirages au sort des coupes départementales et des changements (des horaires, des forfaits, des décalages, des changements de terrain...) apportés aux compétitions gérées par le DAF. Mais aussi des convocations ou sanctions faites aux arbitres.

IV / DESIGNATIONS

Au 25.03.2025 le DAF compte 114 arbitres désignables : 63 adultes, 38 jeunes et 13 ligues.

4.1 ADULTES

Le 26.02 Thierry ANGLADE annonce son envie de se mettre en retrait de l'arbitrage. Il formule une demande en lien avec l'observation qui lui reste à faire.

Le 28.02 Damien GUYOT adresse un CM d'indisponibilité.

Le 05.03 David LOBREAU informe d'une indisponibilité suite à un accident de la circulation. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 11.03 David LOBREAU demande à être désigné sur des touches afin de récupérer au maximum avant de refaire des centres.

Le 16.03 Alice RAYBAUDI signale une indisponibilité de dernière minute.

Le 17.03 Vincent TEIXEIRA explique les raisons de ses indisponibilités actuelles.

Le 18.03 François MOREL signale une blessure durant une rencontre. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 21.03 Alexandre FERREIRA signale qu'une blessure l'empêche d'aller à sa désignation du 23.03.

Le 23.03 Thierry ANGLADE demande le retrait de toutes ses désignations à venir.

Le 25.03 François MOREL informe que son indisponibilité est prolongée de 15 jours.

José PEREIRA regrette que les délais soient de plus en plus courts pour la programmation des matchs en retard. Ceci complexifie le travail des désignations.

4.2 JEUNES

Le 26.02 Ismail MAILLET produit un CM suite à une blessure en futsal.

Le 27.02 Mathieu LAMBOT annonce arrêter sa fonction d'arbitre.

Le 03.03 Anis REZIG informe d'une difficulté de mobilité et demande à être désigné au plus proche de son domicile.

Le 03.03 Andes VALENCIA sollicite le retrait de ses premières désignations.

Le 05.03 Amandine BASLER demande l'annulation d'une partie de ses indisponibilités posées.

Le 06.03 Lana MATRY signale un doublon de désignations que Thierry RAYBAUDI corrige.

Le 06.03 Nolan LEGERE se met à la disposition de la CDA suite au report de son match.

Le 07.03 Stan CUTXAN demande à connaître le process des désignations et sollicite le retrait de ses deux premières.

Le 08.03 Florent BERNARD signale un doublon de désignations que Thierry RAYBAUDI corrige.

Le 11.03 Julian CARTIER signale une indisponibilité pour le 15.03 car il n'a pas de moyen de transport.

Le 11.03 Nabil BOULACHEB demande le retrait d'une désignation pour le 29.03.

Le 12.03 Rafaël ROBERT signale une indisponibilité de 3 semaines.

Le 13.03 Ismaël MALKI signale une indisponibilité pour le 22.03 en raison d'une obligation scolaire.

Le 15.03 Thierry RAYBAUDI informe les jeunes arbitres retenus pour la finale départementale U13 du 05.04.25 des modalités de cette épreuve.

Le 15.03 Tristan RICHEZ-VACQUIER demande le retrait de sa désignation du 04.04.

Le 15.03 Zine BOUGUERRA informe d'une indisponibilité du 5 au 16.04 qu'il ne peut saisir sur son compte FFF car il a déjà des désignations posées.

Le 15.03 Aymen EL BOUSAKSAKI donne une explication à sa présence sur une FMI alors qu'il était indisponible pour l'arbitrage.

Le 16.03 Senna NUISSIER donne une explication à son absence à désignation.

Le 18.03 Thomas GIL demande une explication à sa non-désignation. Il lui est demandé de répondre à un mail datant du 29.01.25 ce qu'il fait le 21.03.

Le 19.03 Yanis VELAY demande pourquoi il n'a plus de désignation. José PEREIRA lui répond.

Le 19.03 Senna NUISSIER demande le retrait de ses désignations à venir et sollicite un délai de réflexion avant de débiter ses fonctions d'arbitre. La CDA reste dans l'attente de sa réflexion.

Le 19.03 Nolan LEGERE signale être disponible pour le weekend des 12-13.04.

Le 21.03 Nabil KADDACHE informe, sur une mauvaise boîte mail, d'une indisponibilité pour le 29.03

Le 21.03 Stan CUTXAN demande le retrait d'une désignation pour le 05.04.

Le 24.03 Yanis VELAY répond un à mail qui lui a été envoyé en janvier.

Le 24.03 Ismail MAILLET produit un CM de reprise.

4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Le 11.03 Pascal DALLA POZZA est sollicité pour désigner des arbitres pour la finale académique FFSU de football à 8 se déroulant à Troyes le 03.04.25.

Le 11.03 Yann MEMBRADO sollicite Cédric BOUGÉ suite à un énième souci d'utilisation du portail bleu.

Le 23.03 David LOBREAU signale avoir vu un jeune stagiaire qui n'avait pas avec lui sa « feuille de route ». La CDA rappelle à tous les stagiaires l'obligation d'avoir l'ensemble des documents nécessaires à l'évaluation de leurs prestations.

Yann MEMBRADO et Pascal DALLA POZZA transmettent régulièrement le listing des observations et tutorats réalisés afin que les défraiements des observateurs / tuteurs soient faits.

5.1 FORMATION CONTINUE

Francis CUNY présente une proposition en lien avec l'intégration possible dans le RI de la CDA des résultats de la future formation continue qui sera proposée à l'ensemble des arbitres de district.

5.2 REFERENT ARBITRES

Thomas DE FARIA est sollicité ponctuellement par certains arbitres l'ayant identifié comme une personne ressource.

Raphaël DELANDHUY est régulièrement sollicité pour de l'aide à la rédaction d'écrits mais aussi pour conseils suite aux dysfonctionnements à répétition de la FMI. Il préconise aux arbitres, en pareil cas, de prendre en photo la composition des équipes dès que possible.

5.3 POLE ENTRAINEMENT

Francis CUNY a visité les installations du SAINT ANDRE FOOTBALL le 03.03 dans une perspective de labélisation par la CRA. Il est en attente de la réponse officielle de l'autorité municipale pour le planning d'utilisation.

5.4 FIA

La CDA réfléchit à l'organisation des futures FIA afin de proposer des dates à la CRA dans les délais impartis.

5.5 PROMOTIONNELS

Thierry RAYBAUDI espère pouvoir se rendre disponible avant la fin de saison afin de voir l'ensemble des arbitres promotionnels.

VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Raphaël DELANDHUY, en sa qualité de Président de l'UNAF, a sollicité un entretien avec Philippe PAULET, Président du DAF, pour évoquer le sujet récurrent des incivilités qui ont lieu sur les terrains du district.

Francis CUNY regrette que l'arbitrage régional et local soit victime d'un mal-être ambiant.

Frédéric CASTEL va organiser une visio avec les Présidents des CDA 51 - 52 pour avancer sur le sujet des échanges de trio entre nos districts.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 22H30

La prochaine réunion de la CDA est fixée au 29.04.25 ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président,

M. Frédéric CASTEL

Le Secrétaire,

M. José PEREIRA

Les décisions de la Commission Départementale de l'Arbitrage peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (http://district-aube.fff.fr) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)
--